



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

LA POUPONNIERE DU RHONE

422, rue de la forge 69 620 FRONTENAS

Directrice de Territoire : Véronique GELIN

Directrice de Pôle : Myriam DELAY

Association acolea

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI LOPEZ

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Les 6 places en sur effectif ouvertes en juillet 2021, ont été maintenues sur toute l'année 2022 au vu des demandes d'accueil toujours aussi prégnantes.

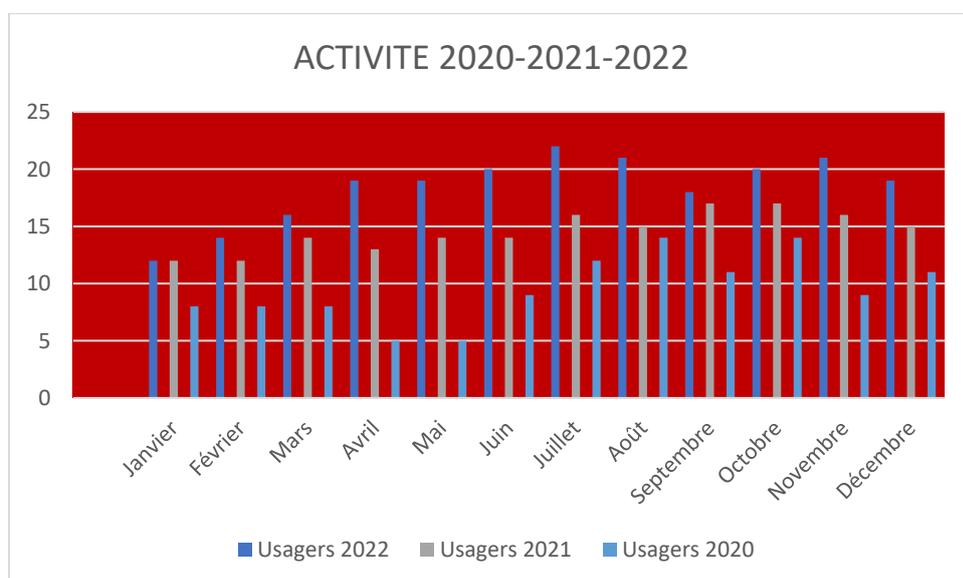
La pouponnière du Rhône aura sur 2022 une capacité d'accueil de 18 places + 2 en sur activité et ce sur toute l'année 2022.

Nous avons accompagné sur l'année 2022, 36 enfants âgés de 3 jours à 3 ans révolus.

L'activité a été réalisée à 99%.

Nous pouvons noter que sur le 1^{er} trimestre, l'activité était en deçà de notre capacité d'accueil avec un taux d'occupation moyen de 76%

A partir du mois d'Avril, la pouponnière a toujours été en suractivité de 1 à 4 places.



ACTIVITE 2022

CAPACITE D'ACCUEIL			
Nbr de places autorisées			18
Nbr jours d'ouvertures			365
TAUX D'OCCUPATION			Nbr de jours
Demandé	100%		6 570
Accordé			0

MOIS	Usagers présents fin de mois	REALISE				EN JOURNEES				
		RHONE 2022	REALISE	HORS RHONE	CUMUL 2022	ACCORDE		ECARTS		
			2021	2022		2022	CUMUL 2022	MENSUEL	CUMUL 2022	%
Janvier	12	433	344	0	433	558	558	-125	-125	78%
Février	14	360	316	0	793	504	1 062	-144	-269	75%
Mars	16	459	428	0	1 252	558	1 620	-99	-368	77%
Avril	19	499	401	30	1 781	540	2 160	-11	-379	82%
Mai	19	558	434	31	2 370	558	2 718	31	-348	87%
Juin	20	564	420	30	2 964	540	3 258	54	-294	91%
Juillet	22	600	488	27	3 591	558	3 816	69	-225	94%
Août	21	628	477	31	4 250	558	4 374	101	-124	97%
Septembre	18	568	442	12	4 830	540	4 914	40	-84	98%
Octobre	20	559	531	0	5 389	558	5 472	1	-83	98%
Novembre	21	561	517	0	5 950	540	6 012	21	-62	99%
Décembre	19	547	505	0	6 497	558	6 570	-11	-73	99%

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12	Nombre de CDD sur l'ensemble de l'année
DIRECTION	1 ETP		
ADMINISTRATION	1 ETP		
EDUCATIF	24.9 ETP	1.5 ETP	
SOIN	2.25 ETP		
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	3.37 ETP		
	32.52 ETP		

Précision :

L'intitulé SOIN comprend le médecin pédiatre, l'infirmière puéricultrice, les 2 psychologues.

L'intitulé EDUCATIF comprend les éducatrices jeunes enfants, l'éducatrice spécialisée, les auxiliaires de puériculture de jour et de nuit et les assistantes petite enfance.

L'intitulé ENTRETIEN/HEBERGEMENT comprend les 3 maitres de maison et la lingère.

Mouvements de personnel durant l'année :

4 démissions :

- Deux éducatrices de jeunes enfants
- Deux auxiliaires puéricultrice

11 fin de CDD en fin d'année 2022, lors de la campagne de recrutement de CDI pour pérennisation des 6 places prévue au 1^{er} janvier 2023.

1 rupture de CDD d'un commun accord pour une auxiliaire de puériculture.

1 inaptitude avec reclassement pour l'infirmière puéricultrice.

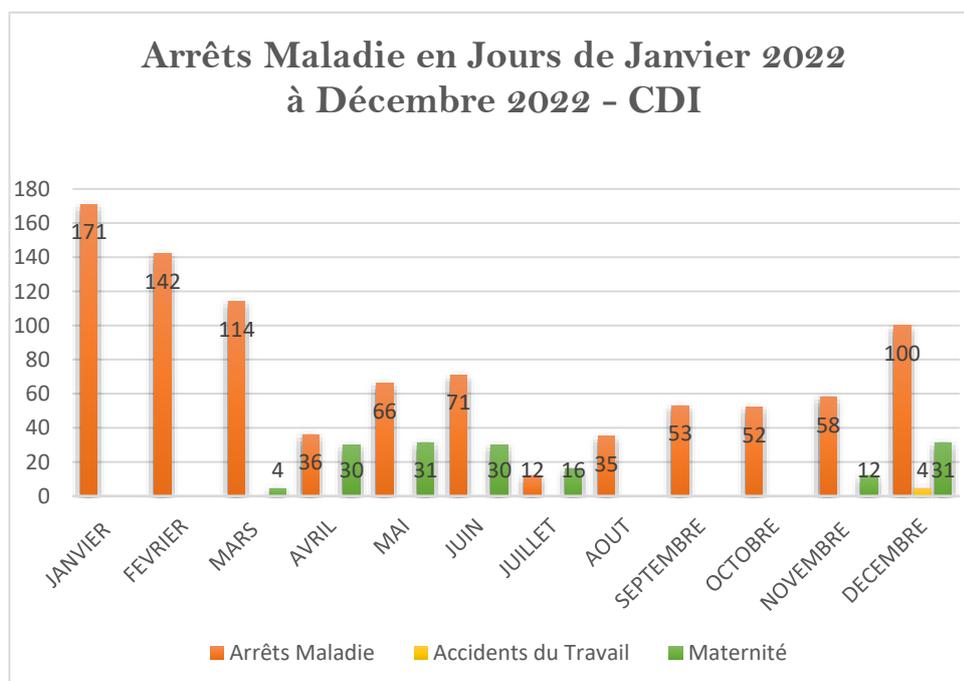
Pour maintenir l'activité continue 7 jours sur 7, de jour et de nuit, et pour pouvoir faire face aux droits aux différents congés des salariés, la Pouponnière a eu recours à de nombreux CDD d'une durée variable, mais également à des intérimaires au vu de la grande difficulté de recrutement.

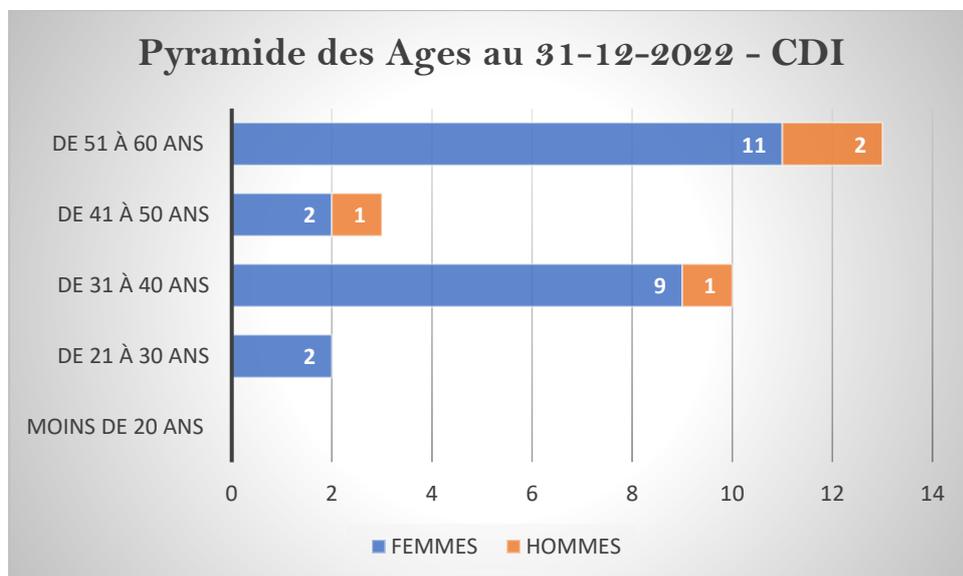
Les arrêts maladie pour causes diverse et variées ont été conséquents sur l'année 2022 comme le montre le graphique et le tableau ci-dessous :

Cela représente 1068 jours : ce qui explique le recours important à des CDD et à l'intérim.

Arrêts Maladie - Accidents du Travail - Maternité - De Janvier 2022 à Décembre 2022 - CDI

MOIS	Arrêts Maladie	Accidents du Travail	Maternité
JANVIER	171		
FEVRIER	142		
MARS	114		4
AVRIL	36		30
MAI	66		31
JUIN	71		30
JUILLET	12		16
AOUT	35		
SEPTEMBRE	53		
OCTOBRE	52		
NOVEMBRE	58		12
DECEMBRE	100	4	31





	FEMMES	HOMMES
Moins de 20 ans		
de 21 à 30 ans	2	
de 31 à 40 ans	9	1
de 41 à 50 ans	2	1
de 51 à 60 ans	11	2

Analyse de la pratique

Une séance par mois, soit 12 séances par an, à destination des professionnels Auxiliaires de Puériculture, Educatrices de Jeunes Enfants, Educatrice Spécialisée, et Puéricultrice. L'intervenante est Mme MUGNIER, Psychologue sur l'association Pikler Loczy.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2022		
Formation collective * ou Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Directrice de Pouponnière	Mieux communiquer pour mieux manager ND 3 jours	Externe ENSEIS
Tout le personnel (sauf agent technique, maitre de maison et lingère)	NEMO : logiciel dossier unique de l'utilisateur	Interne TROIZAIRE
Auxiliaires puéricultrices	Bases de la Protection de l'Enfance	Interne ACOLEA
Tout le personnel	Formation SSI	Interne GLOBAL PREVENTION
4 Auxiliaires de puériculture	Formation SST	Interne GLOBAL PREVENTION
1 représentant par corps de métier	Place et missions de chacun	Interne STVB Médecine du travail
Directrice de Pouponnière	Co développement : 4 demi- journées	EXTERNE –ENSEIS
Directrice de Pouponnière et 1 EJE	Conférence 1 journée Album de vie	EXTERNE –DEPARTEMENT
Directrice de Pouponnière	Formation 1 journée droit du travail	INTERNE –ACOLEA

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

- Septembre 2022 : début des travaux de l'extension de la pouponnière : création d'une troisième unité de vie susceptible d'accueillir 6 enfants âgés de 2 à 3 ans.
- Début décembre 2022 : grosse campagne de recrutement en vue de la pérennisation de 6 places supplémentaires.
- Mi-novembre 2022 : dénonciation de harcèlement sur une salariée de la part de la Directrice de la Pouponnière : une enquête est ouverte suivant la charte ACOLEA.
- Début Décembre : arrêt maladie de la directrice de pouponnière qui ne reviendra pas.
- Décembre 2022 : Goûter de fin d'année pour l'ensemble des enfants de la pouponnière
- A partir du mois de mai 2022 : suractivité constante (+1 ou 2) malgré les 6 places supplémentaires.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Au cours de l'année 2022, une bénévole est venue lire des histoires aux enfants dans chaque lieu de vie. Ces moments ont été très appréciés des enfants qui se réunissaient autour d'elle pour l'écouter.

2.3 Expression et participation des usagers

Lors de chaque admission, la Directrice expose aux parents leurs droits dans le cadre du placement de leur enfant et la possibilité de prendre un rendez-vous tout au long de l'accueil, avec elle, ainsi qu'avec les professionnels de l'espace parentalité et de l'équipe médicale.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

10 situations ont fait l'objet cette année de fiches d'incidents ASE :

- 7 fiches pour hospitalisations
- 1 fiche pour mise à pied d'une salariée ayant eu une posture professionnelle non appropriée
- 1 fiche pour signaler un fonctionnement en mode dégradé suite à de nombreux arrêts maladie et une pénurie de candidatures pour remplacements
- 1 fiche pour intrusion d'un père très agressif et violent envers le personnel

Afin de prévenir et gérer les risques, une cellule de veille se tient 2 fois par an au sein de la pouponnière où tous les corps de métiers sont représentés.

Pour l'année 2022 :

- Cellule de veille du 12 mai 2022

Fiche interne à utiliser plus souvent et à intégrer dans la pratique de chacun pour faire sens à la gestion qui est faite actuellement = permet de prendre du recul et permet l'analyse. Cela pourrait répondre à des situations de manière plus adaptée et pérenne.

Voir pour se procurer et faire référence au livre « Les douces violences »

Tableau de suivi de chaque enfant sur l'accompagnement avec prises de décision en réunion d'équipe = outil important, permet un échéancier plus concret sur les décisions applicables immédiatement = continuité de service. Réponse commune à l'enfant.

Vigilance sur les équipes de nuit avec les nouveaux horaires, les prises en charge enfants vont être réduites donc bien coordonner la continuité de travail avec ces fiches de suivi.

Voir comment les MM peuvent être présents aux réunions d'équipe de temps en temps.

Dans classeur = le Guide de prévention et gestion des situations de violence et de maltraitance : pour la promotion de la bientraitance.

- Cellule de veille du 13 Octobre 2022

Sens à ramener aux différents salariés sur l'utilisation d'une fiche interne.

Fiches des actes usuels et non usuels transmises en pièce jointe de ce compte-rendu.

Diffuser le modèle de la fiche incident interne pour qu'elle soit utilisée, pratiquée plus facilement

En mettre à disposition sous format papier

Etude des fiches internes à effectuer à partir du tableau de suivi

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Date d'autorisation	
1 ^{ère} évaluation interne	
1 ^{ère} évaluation externe	
2 ^{ème} évaluation interne	
2 ^{ème} évaluation externe	

AXES D'AMÉLIORATION TRAVAILLES SUR 2022 SUITE A L'ÉCRITURE DU PROJET EN 2020-2021

- Développer le réseau partenarial autour de l'enfant pris en charge au-delà de 3 mois d'accueil
- Prospection des établissements accueillant le jeune enfant : médiathèque, ludothèque, bibliothèque et ferme pédagogique. Organisation et planification des projets individuels ou collectifs
- Réalisation d'un premier projet : accompagnement des plus grands à la médiathèque de Villefranche sur Saône

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Admissions réalisées	21	26	26
Admissions non réalisées	0	0	0
Dont refus du service	0	0	0
Admissions en cours de traitement	0	0	0
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	21	26	26

Les demandes d'admission sont en légère baisse par rapport à 2021

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES D'ADMISSION	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des demandes	0.99	1.1	1.4
Pourcentage de filles dans les demandes	29%	46%	50%

Nous pouvons noter une diminution quant à l'âge des enfants à l'admission. En effet, sur 21 enfants accueillis seulement 7 ont 1 an et plus, ce qui a nécessité l'organisation de transferts d'enfants du lieu de vie des bébés sur le lieu de vie des moyens et du lieu des moyens sur le lieu de vie des grands.

PROVENANCE DES DEMANDES D'ADMISSION - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Rhône T1 Beaujolais	11	52%	14	18
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	4	19%	4	2
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	5	24%	6	5
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	1	5%	2	1
TOTAL	21		26	26

Les Admissions 2022 proviennent toutes du Département du Rhône, avec une prédominance de situations du Territoire 1 Beaujolais.

TYPE DE MESURES - DEMANDES D'ADMISSION	Année N	% année N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	0	0%	7	
Placement administratif	0	0%	1	1
Placement direct par le juge	0	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Mesure pénale PJJ	0	0%		
Accueil d'urgence	21	100%	18	25
Accueil de jour	0	0%		
Autre mesure	0	0%		
Aucune mesure	0	0%		
TOTAL	21		26	26

La Pouponnière du dispositif d'accueil d'urgence du Rhône accueille des enfants âgés de 0 à 3 ans révolus. Cet accueil est défini comme un accueil de mineurs sans délai et non préparé, consécutif à une situation de crise et / ou à un risque de danger avéré. Cet accueil est défini comme inconditionnel.

RESIDENCE AU MOMENT DE LA DEMANDE / Ensemble des demandes	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	21	100%	19	25
Chez les parents avec SAEE	0	0%	7	1
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%		
Dans un logement personnel, hors logement accompagné	0	0%		
Dans un logement accompagné (FJT, résidence sociale, ...)	0	0%		
En centre d'hébergement (CHRS, CADA, hébergement d'urgence, ...)	0	0%		
Hébergement de fortune ou à la rue	0	0%		
Chez un assistant familial	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	0	0%		
TOTAL	21		26	26

Nous pouvons noter que tous les enfants accueillis en 2022 résidaient chez leurs parents sans mesure SAEE.

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 ans	35	32	27
3 - 6 ans	1	5	6
TOTAL	36	37	33

Le nombre d'enfants suivis dans l'année reste stable par rapport à 2021.
Nous pouvons cependant noter que seul un enfant a plus de 3 ans.

CARACTERISTIQUES DES USAGERS ACCOMPAGNES	Année N	N-1	N-2
Moyenne d'âge des usagers accompagnés au 31/12 ou à la sortie	1.6	1.6	1.6
Durée moyenne d'accompagnement au 31/12 ou à la sortie	0.7	0.5	0.32
Pourcentage de filles dans les accompagnements	39%		

Les durées de séjours des accueils en urgence initialement prévues de 3 mois dépassent les 90 jours d'accueil pour 27 situations sur 36.
Le recrutement d'assistants familiaux sur le Territoire est difficile en sachant que 4 sessions de formation ont eu lieu sur l'année 2022.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	% année			
	Année N	N	N-1	N-2
Placement judiciaire confié	0	0%	7	
Placement administratif	0	0%	2	
Placement direct par le juge	0	0%		
Pupille de l'Etat (dont provisoire)	0	0%		
Accueil d'urgence	36	100%	28	33
TOTAL	36		37	33

Les 36 enfants suivis sur 2022 ont été accueillis en urgence suite à une IP suivi d'une OPP.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	Année N	% année N	N-1	N-2
Métropole Lyon	0	0%		
Département Rhône	34	94%	37	33
PJJ	0	0%		
Autre Département	2	6%		
TOTAL	36		37	33

La majorité des enfants suivis proviennent du département du Rhône, hormis deux enfants issus d'autres départements. Ces deux enfants sont sortis en cours d'année 2022 pour favoriser le rapprochement familial : un a intégré le dispositif d'accueil d'urgence à Bordeaux et l'autre a été accueilli en famille d'accueil.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	Année N	% année N	N-1	N-2
Rhône T1 Beaujolais	21	58%	23	24
Rhône T2 Ouest Pierres Dorées	5	14%	4	5
Rhône T3 Mont et Coteau du Lyonnais	5	14%	8	3
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	3	8%	2	1
Territoire hors Métropole et Rhône	2	6%		
TOTAL	36		37	33

Les enfants suivis en 2022 sont pour la majorité issus du Département du Rhône, avec une prédominance de situations du Territoire 1 Beaujolais.

Deux enfants sont issus d'autres département hors métropole, ceci s'explique par un déménagement des parents en cours de mesure.

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	Année N	% année N	N-1	N-2
Age pré-scolaire	31	86%	34	31
Maternelle - Primaire - Collège	5	14%	3	2
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%		
TOTAL	36		37	33

Il y a eu 5 enfants inscrits à l'école maternelle de Frontenas sur l'année 2022.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	2	6%	0	0
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	0	0%	0	0

Deux enfants sur les 36 suivis ont montré des signes de conduites alimentaires à risque.

Ils ont fait l'objet d'un suivi régulier par le pédiatre et l'infirmière puéricultrice.

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	Année N	% année N	N-1	N-2
Utilisateurs accompagnés sans hébergement ou uniquement en cas d'urgence	0	0%		
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	7	88%		
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les week-ends	0	0%		
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	0	0%		
Utilisateurs hébergés hors établissement uniquement en vacances	1	13%		
Utilisateurs sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	28	0%	37	33
TOTAL	36		37	33

Contrairement aux deux autres années antérieures, 8 enfants en 2022 ont pu bénéficier de droits d'hébergement : 7 en séquentiel et 1 pendant les vacances scolaires. Cette modalité de prise en charge se met en place essentiellement lors d'une orientation en SAEE.

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'utilisateurs concernés	36		37	29
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	36		37	29
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0		0	0

Les droits parentaux de visites médiatisées sont décidés par le Juge pour Enfants et notifiés dans le jugement. Sur la Pouponnière, les visites médiatisées se déroulent au sein des locaux de la Pouponnière dans une salle dédiée aux rencontres parents/enfants.

La médiatisation s'effectue en alternance entre les professionnels du service de l'Enfance en charge de la situation (1/3 VM) et les professionnels de la Pouponnière missionnés en parentalité (2/3 VM), éducatrice spécialisée et psychologue.

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	Année N	% année N	N-1	N-2
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	0	0%		
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	1	3%		
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	108		169	78
<i>Dont généralistes</i>	41		41	9
<i>Dont spécialistes</i>	67		104	41
<i>Dont psychologues</i>	0		24	0
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	7	19%	15	23

Les enfants âgés de 3 jours à 3 ans révolus accueillis en urgence nécessitent un suivi médical continu et spécifique durant tout le séjour. La santé des enfants en Pouponnière est une préoccupation majeure des professionnels. En effet, ces enfants sont tous dépendants et vulnérables.

La Pouponnière accueille en urgence des enfants prématurés en sortie de néonatalogie, des enfants présentant des troubles divers tels que des troubles de la relation, des troubles dus à de multiples carences, négligences et défauts de stimulation ainsi que des troubles consécutifs aux violences conjugales et parentales et des addictions multiples.

Nous pouvons cependant noter une diminution des hospitalisations sur l'année 2022, ceci peut s'expliquer par une saturation des services pédiatriques et un manque de personnel hospitalier. Nous avons souvent été contraints de ramener les enfants sur la pouponnière après un passage aux Urgences Pédiatriques, ces situations demandent une surveillance accrue des professionnels.

3.3 Usagers sortis

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	Année N	N-1	N-2
Nombre de sortis	18	22	0

Au sein de la Pouponnière, les décisions de sorties des enfants dépendent du Juge pour Enfants, en terme de restitution à la famille et de placement externalisé (SAEE).

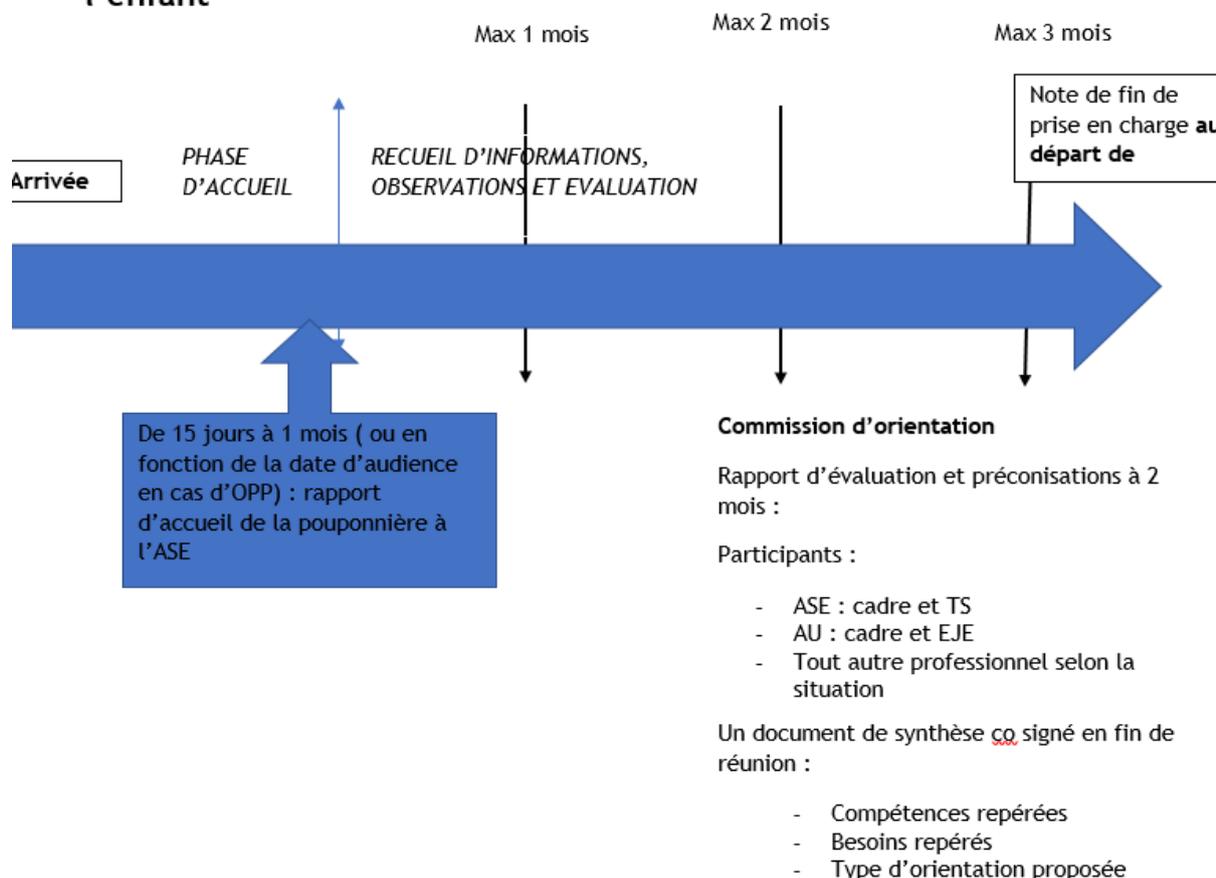
Concernant l'orientation en famille d'accueil, la décision est prise par le Service Enfance du Territoire dont dépend la situation en lien. Cette orientation s'évalue à partir des observations des professionnels de la Pouponnière restituées lors de la Commission d'Orientation à 2 mois après l'accueil de l'enfant.

Sur 36 enfants accueillis en 2022, 18 enfants ont quitté la pouponnière : soit la moitié de l'effectif.

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	Année N	N-1	N-2
Moins de 3 mois	2	5	
4 à 12 mois	11	16	
1 à 3 ans	5	1	
Plus de 3 ans	0		
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	0.77	0.54	

Étapes du parcours de l'enfant



L'accueil est temporaire et selon les étapes du parcours de l'enfant, l'orientation doit prendre effet après une période d'évaluation de 3 mois.

En 2022, la durée d'accueil des enfants est bien supérieure à 3 mois : environ 8 mois. Cette moyenne est due au manque de recrutement d'assistants familiaux sur le Département susceptibles d'accueillir des enfants âgés de 0 à 3 ans révolus.

Les durées de séjours des accueils en urgence initialement prévues de 3 mois dépassent les 90 jours d'accueil pour 16 situations sur 18.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	1	6%	2	8
Poursuite de la mesure : orientation en famille d'accueil	15	83%	15	9
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	1	6%	5	5
Accueil chez un tiers ou adoption	0	0%		
Déménagement et autres	1	6%	1	
TOTAL	18		22	22

Sur les 18 enfants sortis, 1 a bénéficié d'une main levée sans mesures particulières

La majorité ont été orientées en famille d'accueil.

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	Année N	% année N	N-1	N-2
Chez les parents sans SAEE	1	6%	2	8
Chez les parents avec SAEE	1	6%	5	3
Chez la famille , des amis, un tiers digne de confiance judiciaire ou un tiers administratif	0	0%		
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	0	0%		2
Chez un assistant familial	15	83%	15	9
En établissement médico-social (y compris handicap)	0	0%		
En établissement hospitalier	0	0%		
Accueil d'urgence (IDEF ou autre département)	1	6%		
TOTAL	18		22	22

Il y a eu 18 enfants accueillis qui sont sortis des effectifs de la pouponnière en 2022.

La majorité des enfants, soit 15 ont été orientés chez des assistants familiaux du département du Rhône.

1 enfants est suivi par le Service de Placement Externalisé Petite Enfance ACOLEA au domicile des parents (SAEE) et 1 enfants est retourné dans sa famille suite à une main levée du placement décidé par le Juge des Enfants.

1 a rejoint un autre lieu d'accueil d'urgence hors département.

4. Locaux et moyens matériels

La Pouponnière est missionnée par le Département du Rhône pour assurer l'accueil en urgence prévu à l'article L.221-2 du code de l'Action Sociale et Familiale.

L'aménagement des lieux de vie s'inspire de la pédagogie PIKLER LOCZY pour permettre une continuité de soins, une sécurité affective et physique ainsi que pour favoriser la mise en place de repères pour l'enfant placé en Pouponnière.

Aménagement en 2022 :

- Début des travaux en Septembre 2022 : création d'un 3^{ème} lieu de vie en continuité géographique des deux premiers lieux de vie et conçus selon la pédagogie PICKLER LOCZY, comme les deux premières unités. Cette unité devrait ouvrir ses portes en Janvier 2023 et accueillera les grands de la Pouponnière, à savoir des enfants âgés entre 1.5 et 3 ans révolus.
- Début des travaux en septembre 2022, afin de créer une deuxième salle de visite médiatisée, équipée d'une baignoire, afin de permettre aux parents d'assurer les soins de nursing quand c'est possible.
Cette salle sera également dédiée à l'apparentement en cas de besoin.
- Equipement des unités de vie A et B du réseau internet et d'ordinateurs portables pour accès au logiciel NEMO : dossier unique de l'utilisateur.
- Poursuite de l'aménagement des lieux de vie à partir de l'évaluation des besoins de l'enfant.

5. Perspectives 2023

- **Projet** d'agrandissement de la Pouponnière et création d'une deuxième salle de visites médiatisées et apparentement:
 - o Début des travaux envisagé sur le dernier trimestre 2022 avec une installation prévue en Janvier 2023.
 - o Pérennisation de l'augmentation de la capacité d'accueil de la Pouponnière à 18 enfants.
 - o Agrément de la pouponnière
- **Poursuite** du travail avec le service Adoption concernant le projet d'accueil des Pupilles du Département du Rhône.
- **Mise en place de l'accord associatif** en lien avec l'aménagement du temps de travail : formation à l'utilisation d'un logiciel temps et une refonte des cycles horaires
- **Poursuite** de la formation Protection de l'Enfance ACOLEA.
- **Projets** pour les enfants de la Pouponnière
 - o Intervenant éveil musical.
 - o Intervenant Théâtre / travail sur les émotions.
 - o La ferme MINI MAUX (projet mutualisé Pouponnière / Maison d'Enfants des Pierres Dorée).
 - o Bénévolat : intervenant lecture comptines.
- **Mise en place d'un plan d'action** suite à l'enquête interne harcèlement
- **Poursuite** du travail engagé au sein de la Pouponnière sur différents thèmes en lien avec la prise en charge des enfants accueillis :
 - o La référence,
 - o L'album de vie,
 - o L'accompagnement individualisé aux besoins de chaque enfant accueilli.
- **Elaboration de fiches de mission** concernant les différents corps de métier présents au sein de la pouponnière en lien avec les groupes de travail menés par la médecine du travail sur les rôles et places de chacun.